

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2018

Convocation du 23 janvier 2018

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2017

- Délibération à prendre pour :
 - o Modification contrat de travail Frédéric MILLOT suite avis CDG
 - o Demande de subvention école de Briquemessnil (projet découverte lieux culturels d'Amiens)
 - o Demande de subvention école de Ferrières (projet de classe de neige Savoie)
 - o Demande de subvention drapeau (section locale de Pissy)
- Informations - Questions diverses

Etaient présents : Mmes BROCHARD Jocelyne, DUPUIS Françoise, DEROO Dorothée, LEQUIEN Huguette, GUIDÉ-BRETET Noëlle, PAILLART Pauline, MM. POIRET Philippe, VINDEVOGEL Laurent, FLOREK Sébastien, LESIEUR Patrick.

L'an deux mille dix-huit, le trente janvier à vingt heures, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le Conseil Municipal de la commune de Pissy, sous la présidence de Monsieur Philippe POIRET, Maire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a donc pu délibérer valablement.

Madame DEROO Dorothée est nommée secrétaire de séance, avec l'approbation à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2017

Le procès-verbal communiqué préalablement à chaque conseiller est approuvé à l'unanimité et signé par tous.

Délibération sur la suppression du poste d'adjoint technique territorial de 17 heures 30 et la création du poste d'adjoint technique territorial

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le Centre de Gestion a donné son avis concernant le contrat de travail de Monsieur Millot Frédéric. Puisque son contrat est renouvelé avec une augmentation de 4 heures de son taux horaire précédent (17h30), il est nécessaire de saisir le comité technique du centre de gestion pour avis sur la création du nouveau poste et la suppression de l'ancien.

Le tableau des effectifs sera de ce fait mis à jour et en attendant la décision du comité technique, Monsieur Millot gardera son contrat de 17 heures 30 auquel s'ajoutera quatre heures en heures complémentaires pour les besoins du service.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré décide de supprimer l'ancien poste d'adjoint technique territorial fixé à 17 heures 30, de créer le poste d'adjoint technique avec une durée hebdomadaire de 21 heures 30, de mettre à jour le tableau des effectifs et de permettre dans l'attente de la décision du comité technique de compléter le contrat initial avec quatre heures complémentaires.

Délibération sur une demande de subvention par Mme Françoise DUPONT de l'école de Briquemessnil pour une sortie découverte des lieux culturels d'Amiens

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre de Mme Françoise DUPONT de l'école de Briquemessnil sollicitant une subvention pour un projet découverte des lieux culturels d'Amiens.

Le coût s'élève à 890 € dont 440 € pour le transport et 450 € pour les entrées.

Madame DUPONT précise que 4 enfants de Pissy sont scolarisés dans l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention et 9 voix pour), décide d'accorder une subvention de 20 € par enfant soit une somme totale de 80 €.

Délibération sur une demande de subvention par Mme Elodie AJDERIAN professeur des écoles de Ferrières pour un projet de classe de neige à Valloire (Savoie)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre de Madame Elodie AJDERIAN professeur des écoles de Ferrières sollicitant une subvention pour un projet de classe de neige en Savoie à Valloire du 19 au 24 mars 2018.

Madame AJDERIAN précise que 3 enfants de Pissy sont scolarisés dans l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention de l'école de Ferrières pour une sortie classe de neige et accorde la somme de 20 € par élève soit 60 €.

Délibération sur le remplacement du drapeau de l'Association cantonale de Molliens-Dreuil ACPG-CATM

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la précédente délibération prise en date du 28 octobre 2016 approuvant la participation de la commune à la demande de subvention de l'amicale des anciens combattants (association cantonale Molliens-Dreuil ACPG-CATM) section de Pissy et précisant que le montant de la subvention ferait l'objet d'une nouvelle délibération.

Le devis de remplacement du drapeau s'élève à 1 108.39 €.

Monsieur le Maire propose que le montant de la subvention s'établisse entre 200 € et 300 €.

Les membres du conseil proposent la somme de 250 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 Abstention, 1 voix Contre, 8 voix Pour), approuve la demande de subvention pour le remplacement du drapeau et accorde la somme de 250 € à l'Association cantonale de Molliens-Dreuil ACPG-CATM section de Pissy.

Informations

- Monsieur CATOIRE a envoyé un courrier informant la commune de l'organisation d'une fête médiévale sur le thème des vikings les 29 et 30 septembre prochains. Il sollicite de la commune une subvention. Sur le principe, le conseil approuve le projet et la demande de subvention mais reste dans l'attente du budget définitif et des statuts de l'association.

A l'occasion d'une prochaine réunion de conseil, Monsieur CATOIRE sera invité afin de présenter son projet aux membres du conseil.

- Monsieur le Maire présente un courrier de Madame LEMAITRE de Creuse proposant aux habitants de Pissy la mise à disposition de poules cayennes.

- Monsieur le Maire donne lecture de la carte de remerciement de Madame Noëlle GUIDÉ-BRETET et Monsieur Alexis GUIDÉ à l'occasion de leur mariage.

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a repris contact avec Amiens Métropole concernant les travaux de la rue de l'Enclos. Le devis s'élevant à 31 000 €, Monsieur le Maire a demandé une autre estimation des coûts, parallèlement, il a sollicité la société Eiffage pour un autre devis.

- ADAPEI « les papillons blancs », Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement pour la collecte effectuée par les bénévoles au cours de l'opération se déroulant en octobre 2017.

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil :

- du vote du taux 2018 concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : proposition de baisse du taux de 9.53 % à 8.53 % soit une baisse de 17 euros en moyenne.

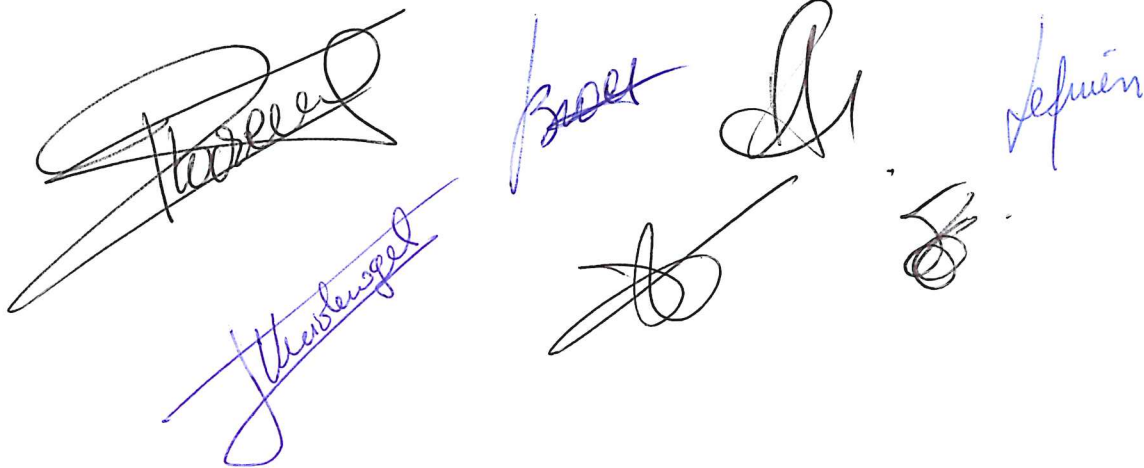
- Tarif de l'eau et de l'assainissement 2018 : le m³ d'eau vendu passe de 0.89 € HT à 0.93 € HT
Assainissement : le m³ d'eau usée passe de 1.15 € HT à 1.19 € HT.
La redevance annuelle pour abonnement passe de 28.84 € HT à 30.28 € HT

- Le président de Pissy Animation a informé que l'association était en cours de dissolution. La question se pose si un comité des fêtes sera reconstitué ?
- Stationnement rue du Moëllon : trois différents arrêtés ont été pris. Ces derniers seront à abroger.

Questions diverses

- Madame Noëlle GUIDE-BRETET informe les membres de la proposition de spectacle retenue : spectacle autour d'instruments de musique « la fabrique de Lulu » d'une durée de 50 minutes pour un coût identique à celui de l'année dernière. La date du 15 décembre 2018 est retenue.
- Remembrement : présentation de l'avant-projet courant février. Les fermiers ont reçu les invitations par courrier.
- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Claude HENNEQUEZ concernant la rue de l'Enclos (sur élargissement de la chaussée).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h37.



Handwritten signatures in black and blue ink, including names like 'Hennequez', 'Bretet', 'L.', 'Lequien', and 'Hennequez'.